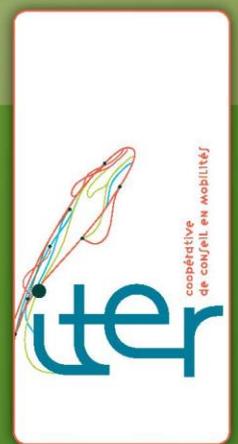


# Programme d'actions 2016-2020

## Plan Global des Déplacements du Couserans

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Version 1a du 01/11/2016



24 boulevard Riquet  
31000 Toulouse  
T / 05 62 73 53 93  
18/20 rue Claude Tillier  
75012 Paris  
T / 01 43 72 10 09

iternet@iternet.org  
<http://www.iternet.org>

## Fiche documentaire

Référence : *TS\_Programme action PGD Couserans\_01*

Version	Auteur	Modification
<b>01 du 08/09/2016</b>	Jérémy AMIOT Jean-Jacques ROBIN	Création
<b>01 du 1/11/2016</b>	Jean Jacques ROBIN	Validation

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Axe A   Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives à l'échelle du Couserans</b>	<b>6</b>
2.1	Action A1   Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multisupports	6
2.2	Action A2   Créer une Maison de la Mobilité et développer un réseau de relais locaux	8
2.3	Action A3   Créer un poste de Chargé de Mission Mobilité	10
<b>3</b>	<b>Axe B   Faciliter et amplifier les usages des transports collectifs</b>	<b>11</b>
3.1	Action B1   Rationaliser le fonctionnement du transport à la demande (TAD)	11
3.2	Action B2   Créer une navette urbaine desservant l'agglomération de Saint-Girons	14
3.3	Action B3   Aménager un pôle d'échanges multimodal pour le Couserans	16
<b>4</b>	<b>Axe C   Conforter le développement des usages « vertueux » de la voiture</b>	<b>18</b>
4.1	Action C1   Institutionnaliser l'autostop participatif	18
4.2	Action C2   Créer une plateforme de mobilité dématérialisée pour les apprentis	20
4.3	Action C3   Expérimenter le développement du covoiturage « de proximité »	22
4.4	Action C4   Affiner le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques	24
<b>5</b>	<b>Axe D   Accroître la place et le rôle des modes de déplacements doux</b>	<b>26</b>
5.1	Action D1   Réaliser un schéma des modes de déplacements doux à l'échelle du Couserans	26
5.2	Action D2   Instaurer un service de mise à disposition de vélos	28
<b>6</b>	<b>Axe E   Limiter les besoins de déplacements « à la source »</b>	<b>30</b>
6.1	Action E1   Encourager le développement de services « nomades » ou itinérants	30
6.2	Action E2   Développer un réseau de « tiers-lieux » pour le travail	32
<b>7</b>	<b>Axe F   Lever les freins à la mobilité des publics rencontrant des difficultés sociales</b>	<b>34</b>
7.1	Action F1   Créer une autoécole solidaire	34
7.2	Action F2   Instaurer un service de mise à disposition de véhicules	36
<b>8</b>	<b>Synthèse</b>	<b>38</b>
8.1	Bilan de cohérence entre actions	38
8.2	Publics concernés	39
8.3	Bilan environnemental	40
8.4	Calendrier et coût	41
8.5	Annexe 1   Exemple de communication et d'animations à l'occasion de la Semaine de la Mobilité	42
8.6	Annexe 2   Exemple de guide portant sur différentes offres de mobilités alternatives	43
8.7	Annexe 3   Exemple d'utilisation de Google Transit	44
8.8	Annexe 4   Exemple de système de TAD et de communication liée	45
8.9	Annexe 5   Exemple d'aménagement d'un « arrêt de haute qualité »	46
8.10	Annexe 6   Exemple de solution d'autostop organisé (Rézo Pouce) Source : Rézo Pouce, 2016	47
8.11	Annexe 7   Exemple de solution de covoiturage « de proximité » (Ecosyst'M à Ayen)	48
8.12	Annexe 8   Répartition des commerces adhérents à la monnaie locale, le « Pyrène », en Ariège	50
8.13	Annexe 9   Carte de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques en Ariège	51
8.14	Annexe 10   Exemple d'un schéma des modes de déplacements doux	52
8.15	Annexe 11   Exemple de dispositif de mise à disposition de vélos (Movelo Alsace)	53
8.16	Annexe 12   Présentation des maisons de services au public	54
8.17	Annexe 13   Exemple de réseau de tiers-lieux (Ariège Télétravail)	56
8.18	Annexe 14   Exemple d'un dispositif d'aide à la mobilité (Mobilité 07-26)	57

# 1 Préambule

Le plan global de déplacements (PGD) du Couserans consiste en la **mise en œuvre d'un projet de territoire partagé, relatif à l'amélioration des conditions d'organisation de la mobilité** sur la partie ouest du territoire du parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises. Tenant compte des orientations et objectifs définis dans la charte du PNR, le PGD vise deux impératifs :

- Définir une **stratégie locale d'amélioration de la mobilité pour offrir des conditions de déplacements et de mobilité satisfaisantes pour les habitants et acteurs du territoire** ;
- S'inscrire dans une **démarche de développement durable en offrant les conditions favorables à un usage moins systématique de la voiture particulière**, contribuant ainsi à considérer et poursuivre les grands objectifs fixés dans la loi n° 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) adoptée le 17 août 2015.

La réalisation du PGD s'est articulée autour de deux étapes : l'établissement d'un **diagnostic prospectif** (phase 1) suivi, après validation par les élus et techniciens du cadre d'objectifs stratégiques et de sa déclinaison opérationnelle sur le territoire, d'une **proposition d'actions** (phase2). Le programme d'action que constitue le présent document marque l'achèvement de cette dernière phase.

L'élaboration du PGD a intégré une **large concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels et les représentants de la société civile** tout au long de la démarche. Le programme d'action a ainsi été construit progressivement lors d'ateliers de travail qui ont consisté à décider des actions à retenir et de celles à écarter ainsi qu'à enrichir le contenu des actions à partir des connaissances du contexte local par les partenaires. Cette méthode a permis d'aboutir à un **programme d'action dense et opérationnel**, notamment du point de vue de la maîtrise d'ouvrage et des partenariats identifiés.

Le programme d'action retenu comporte **seize actions organisées en six axes thématiques**, comme le visualise le schéma ci-contre.

## Axe A | Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives à l'échelle du Couserans

- Action A1 | Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multisupport
- Action A2 | Créer une Maison de la Mobilité et développer un réseau de relais locaux
- Action A3 | Créer un poste de Chargé de Mission Mobilité

## Axe B | Faciliter et amplifier les usages des transports collectifs

- Action B1 | Rationaliser le fonctionnement du transport à la demande
- Action B2 | Créer une navette urbaine desservant l'agglomération de Saint-Girons
- Action B3 | Aménager un pôle d'échanges pour le Couserans

## Axe C | Conforter le développement des usages « collectifs » de la voiture

- Action C1 | Institutionnaliser l'autostop participatif
- Action C2 | Créer une plateforme de mobilité dématérialisée pour les apprentis
- Action C3 | Expérimenter le développement du covoiturage « de proximité »
- Action C4 | Affiner le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques

## Axe D | Accroître la place et le rôle des modes de déplacements doux

- Action D1 | Réaliser un schéma des modes de déplacements doux à l'échelle du Couserans
- Action D2 | Instaurer un service de mise à disposition de vélos

## Axe E | Limiter les besoins de déplacements « à la source »

- Action E1 | Encourager le développement de services « nomades » ou itinérants
- Action E2 | Développer un réseau de « tiers-lieux » pour le travail

## Axe F | Lever les freins à la mobilité des publics rencontrant des difficultés sociales

- Action F1 | Créer une autoécole solidaire
- Action F2 | Instaurer un service de mise à disposition de véhicules

## 2 Axe A | Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives à l'échelle du Couserans

### 2.1 Action A1 | Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multisupports

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une <b>information lisible et accessible des offres de mobilités alternatives</b></li> <li>Instaurer des <b>animations permettant de faire connaître ces offres de mobilités alternatives</b></li> </ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication</li> <li>Animation</li> </ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire du Couserans (voire du PNR)</li> </ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les publics</li> </ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises (dans un premier temps)</li> <li>Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b> (à terme)</li> </ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège, Sycoserp...</li> <li>Autres structures : associations agissant dans le domaine des mobilités alternatives, offices de tourisme...</li> </ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Établir et tenir à jour un référencement des offres de mobilités alternatives</b> et de leurs modalités d'utilisation à l'échelle du Couserans (voire du PNR), y compris pour des déplacements avec les territoires voisins (Foix, Toulouse...)</li> <li><b>Diffuser ce référencement</b> aux habitants et « usagers » du Couserans via :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Une page ou onglet dédié à la mobilité sur le site Internet de la future Communauté de Communes du Couserans (ou du PNR), avec intégration d'un système de recherche d'itinéraire en transport public de type Google Transit</li> <li>– Un guide papier distribué aux habitants et mis à disposition des publics dans les mairies, offices de tourisme, structures d'aide sociale...</li> </ul> </li> <li><b>Organiser des animations sur la mobilité se rattachant à des événements locaux (festivals, fêtes de village...) ou au-delà (Semaine de la Mobilité...),</b> comme par exemple : la promotion du dispositif de transport à la demande auprès des jeunes dans les collèges et lycées, une opération « transport public gratuit »...</li> </ul>

MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement : environ <b>5 000 €</b> (création des supports de communication)</li> <li>• Fonctionnement : environ <b>5 000 € par an</b> (impression de documents et achat de matériels divers)</li> <li>• Moyens humains : temps du Chargé de Mission Mobilité (référencement, suivi et animation)</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre-novembre 2016 : début du référencement</li> <li>• Novembre-décembre 2016 : choix d'un prestataire pour la conception des supports</li> <li>• Mars 2017 : lancement du dispositif d'information et des premières animations</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de consultations de la page Internet et de guides papier distribués</li> <li>• Nombre d'animations organisées</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 1   Exemple de communication et d'animations à l'occasion de la Semaine de la Mobilité</li> <li>• Annexe 2   Exemple de guide portant sur différentes offres de mobilités alternatives</li> <li>• Annexe 3   Exemple d'utilisation de Google Transit</li> </ul>

## 2.2 Action A2 | Créer une Maison de la Mobilité et développer un réseau de relais locaux

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre les <b>offres de mobilités alternatives visibles et accessibles</b></li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Équipement</li><li>• Service</li><li>• Communication</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans (à partir de Saint-Girons, pôle principal, et des pôles secondaires d'Aulus-les-Bains, La Bastide-de-Sérou, Castillon-en-Couserans, Guzet, Massat, Oust, Prat-Bonrepoux, Saint-Girons, Saint-Lizier, Sainte-Croix-Volvestre et Seix)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les publics</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b></li><li>• Offices de tourisme</li><li>• Communes</li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège, Sycoserp...</li><li>• Autres structures : associations agissant dans le domaine des mobilités alternatives, SNCF...</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Élargir progressivement les fonctions actuelles du point d'information de la gare de Saint-Girons afin d'en faire une véritable Maison de la Mobilité multimodale</b> pour :<ul style="list-style-type: none"><li>– Informer, orienter et conseiller, en direct et par téléphone, les usagers sur les différentes offres de mobilités alternatives (transport régulier interurbain, TAD, covoiturage, autostop, mise à disposition de véhicules...) via un Référent Mobilité formé sur ces aspects</li><li>– Réaliser la vente des différents titres de transport, y compris billets SNCF</li><li>– Matérialiser, en un lieu central, l'engagement du Couserans en faveur des mobilités alternatives</li></ul></li><li>• <b>S'appuyer sur le réseau des offices de tourisme et/ou mairies pour relayer la Maison de Mobilité en matière d'information multimodale dans les pôles secondaires</b> (avec renvoi vers la Maison de la Mobilité pour les aspects plus complexes)</li></ul>

<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement : environ <b>15 000 €</b> (réaménagement du point d'information)</li> <li>• Fonctionnement : environ <b>25 000 € par an</b> (poste à plein temps du Référent Mobilité, aujourd'hui pris en charge par la commune de Saint-Girons)</li> <li>• Moyens humains : temps du Chargé de Mission Mobilité (mise au point et suivi), du Référent Mobilité et des agents d'accueil des relais locaux (formation)</li> </ul>
<p>CALENDRIER</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre-décembre 2016 : définition des missions de la Maison de la Mobilité par le Chargé de Mission Mobilité</li> <li>• Janvier-avril 2017 : formation du Référent Mobilité et des agents d'accueil des relais locaux et réaménagement de la Maison de la Mobilité</li> <li>• Juin 2017 : mise en service de la Maison de la Mobilité et de ses relais locaux</li> </ul>
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visiteurs et d'appels reçus par la Maison de la Mobilité et ses relais locaux</li> </ul>

## 2.3 Action A3 | Créer un poste de Chargé de Mission Mobilité

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer, assister et suivre les <b>acteurs du territoire dans la réalisation du programme d'action du PGD</b> et plus globalement dans le développement des mobilités alternatives</li> <li>• Représenter les <b>intérêts locaux en matière d'évolution de l'offre de mobilité</b></li> </ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation</li> </ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire du Couserans (voire du PNR)</li> </ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les publics</li> <li>• Partenaires publics (autorités organisatrices, communes...) et privés (entreprises, associations...)</li> </ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises (dans un premier temps)</li> <li>• <b>Sycoserp</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b> (à terme)</li> </ul> </li> <li>•</li> </ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection des Pyrénées (appel à projets pour « améliorer la mobilité durable des personnes, des biens et des services, marchands ou non marchands dans les Pyrénées »), ADEME, Région...</li> </ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Affecter, par création d'un nouveau poste ou réaffectation d'un poste existant, un(e) Chargé(e) de Mission Mobilité</b> au sein de la future Communauté de Communes du Couserans (du PNR dans un premier temps) et du Sycoserp pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Animer et suivre la mise en œuvre du PGD, en particulier initier le travail de communication et définir les missions de la Maison de la Mobilité et de ses relais locaux</li> <li>– Promouvoir les mobilités alternatives auprès des partenaires publics et privés et plus globalement de tous les habitants et « usagers » du Couserans</li> <li>– Être l'interlocuteur privilégié des autorités organisatrices et des décideurs locaux et faire entendre les besoins d'amélioration de la cohérence de l'offre de mobilité (articulation entre les réseaux et services, tarification...)</li> <li>– Suivre les innovations et initiatives en matière de mobilités alternatives</li> </ul> </li> <li>• <b>Communiquer sur le poste de Chargé de Mission Mobilité et son rôle</b> auprès des acteurs locaux</li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement : environ <b>48 000 € par an</b> (poste à plein temps du Chargé de Mission Mobilité)</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre 2016 : création du poste</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures allouées au poste de Chargé de Mission Mobilité</li> </ul>

### 3 Axe B | Faciliter et amplifier les usages des transports collectifs

#### 3.1 Action B1 | Rationaliser le fonctionnement du transport à la demande (TAD)

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rationaliser les systèmes actuels de TAD desservant le Couserans dans une <b>logique de mutualisation</b></li><li>• Étendre et généraliser le recours au TAD <b>en complément du réseau de transport régulier</b></li><li>• Développer une <b>information et une communication attractive sur le TAD à destination de tous les publics</b></li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service</li><li>• Étude</li><li>• Communication</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les publics</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sycoserp (dans un premier temps)</li><li>• </li><li>• Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b> (à terme)</li><li>• </li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège...</li></ul>

DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lancer une étude concertée de mutualisation et rationalisation des systèmes actuels de TAD</b>(portés par le SycoSERP, la Communauté de Communes du Séronais 117 et celle du Castillonnais) via le Chargé de Mission Mobilité pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire le bilan des différents systèmes et redéfinir les besoins de desserte en matière de déplacements de la vie quotidienne (achats, démarches diverses, loisirs...) pour tous les publics</li> <li>– Repenser la desserte en TAD à l'échelle de l'ensemble du Couserans en travaillant particulièrement sur la lisibilité de l'offre et la pertinence du maintien ou non des services existants</li> </ul> </li> <li>• <b>Communiquer de façon ciblée sur le TAD auprès de publics jusqu'ici peu visés</b> (jeunes, touristes, personnes en insertion socioprofessionnelle...)</li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement : environ <b>80 000 à 100 000 € par an</b> (exploitation d'un TAD à moyens constants)</li> <li>• Moyens humains : temps du Chargé de Mission Mobilité (étude)</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre 2016-Juin 2017 : étude</li> <li>• Janvier-septembre 2018 : mise en œuvre progressive du TAD à l'échelle du Couserans</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de voyageurs du TAD</li> <li>• Nombre de courses du TAD</li> <li>• Ratio des recettes sur les charges du TAD</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 4   Exemple de système de TAD et de communication liée</li> </ul>

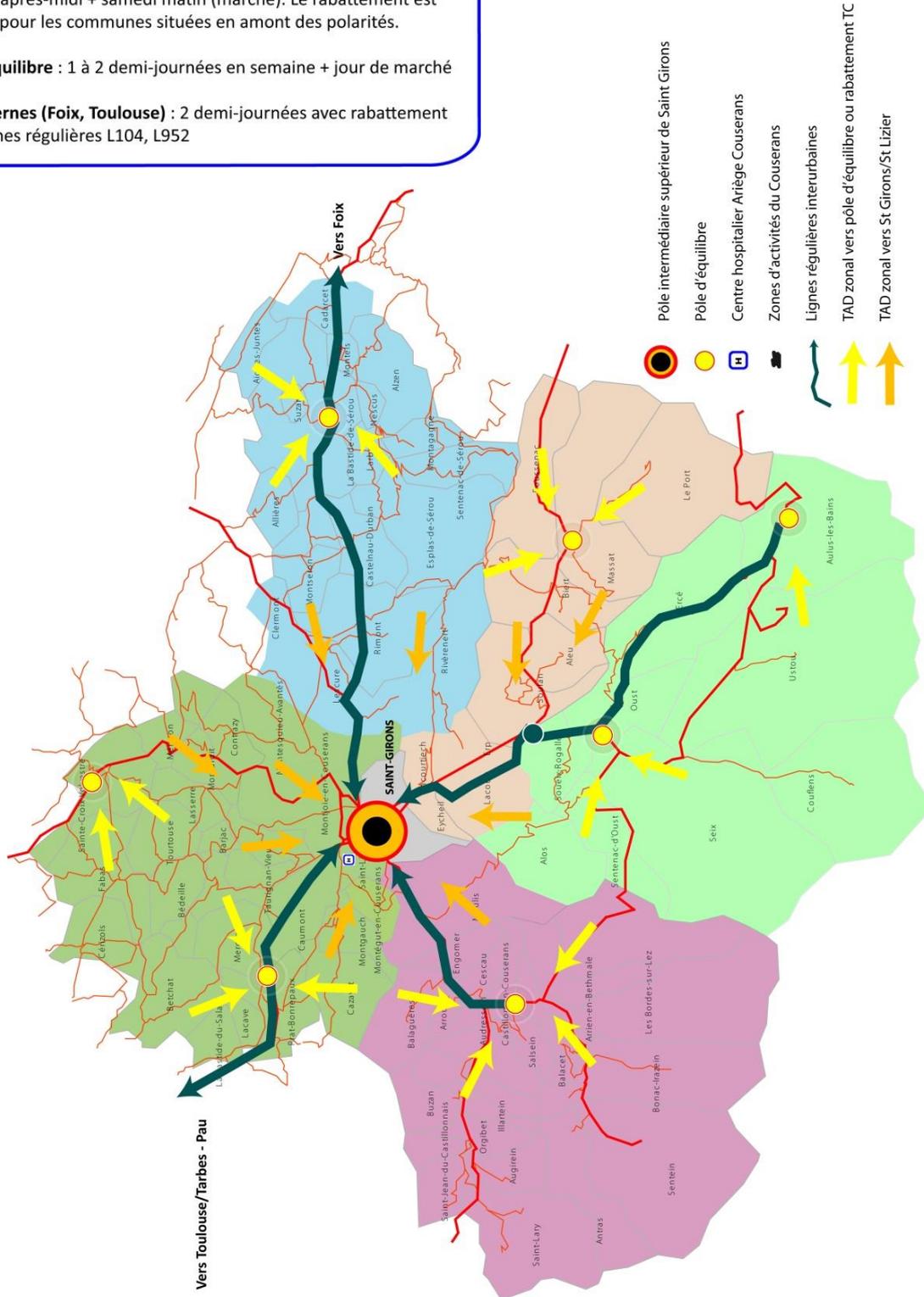
# Schéma de principe de desserte TAD sur le territoire du Couserans :

## Principe dessertes TAD :

**St Girons/St Lizier** : 3 demi-journées en semaine (mardi et jeudi, mercredi après-midi + samedi matin (marché)). Le rabattement est effectuée pour les communes situées en amont des polarités.

**Pôles d'équilibre** : 1 à 2 demi-journées en semaine + jour de marché

**Pôles externes (Foix, Toulouse)** : 2 demi-journées avec rabattement sur les lignes régulières L104, L952

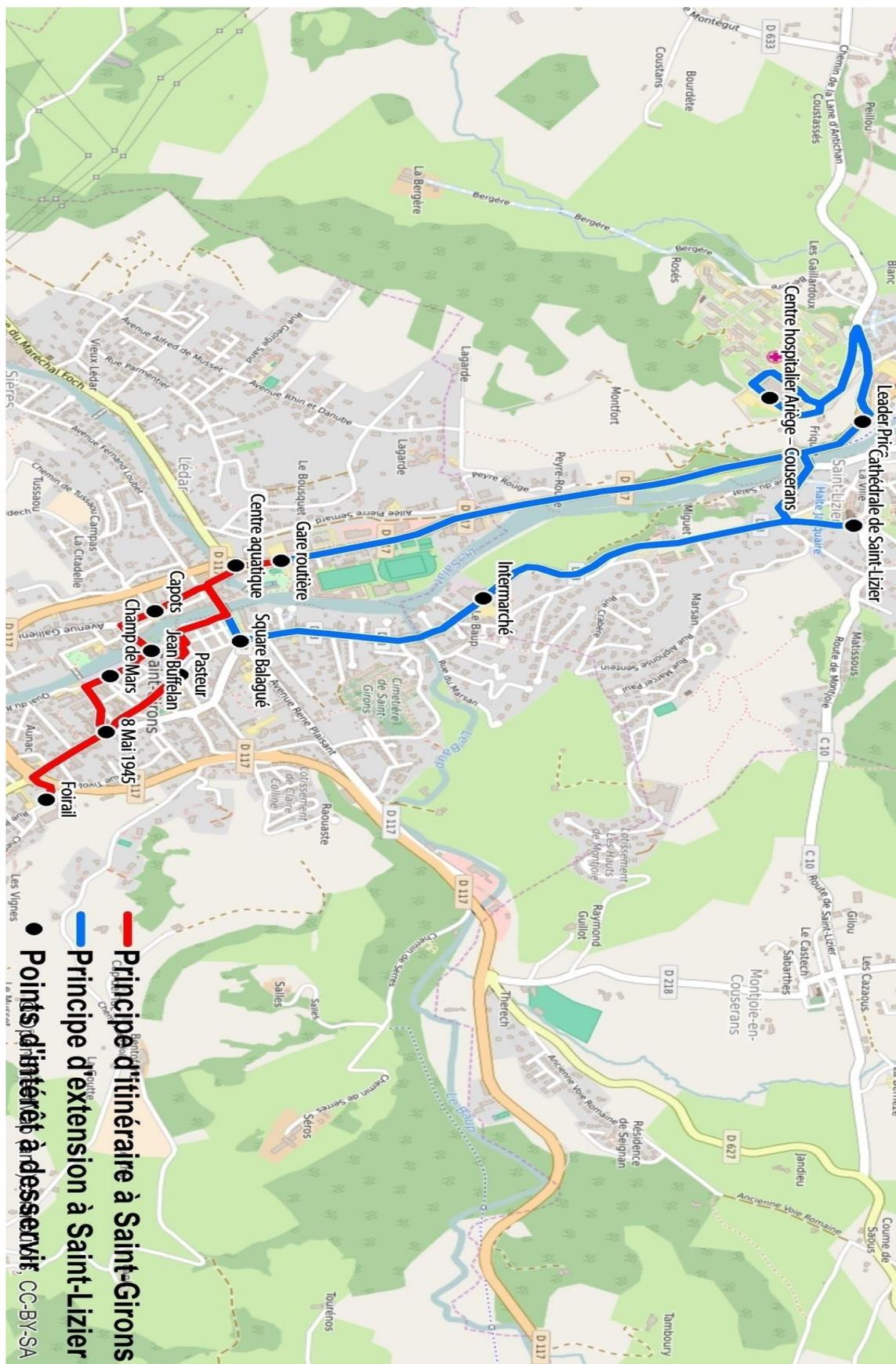


Source : Iter 2016

## 3.2 Action B2 | Créer une navette urbaine desservant l'agglomération de Saint-Girons

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le <b>report de la voiture vers le transport collectif à partir d'interfaces multimodales aux entrées d'agglomération de Saint-Girons</b> (les jours de marché et/ou en période estivale)</li> <li>Rendre le <b>cœur de ville plus attractif et « apaisé »</b> (moins de voitures, piétonisation, déplacements doux...)</li> </ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service</li> <li>Étude</li> <li>Expérimentation</li> </ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agglomération de Saint-Girons</li> </ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les publics</li> </ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune de Saint-Girons (voire d'autres communes limitrophes, en particulier Saint-Lizier)</li> <li>Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b> (à terme)</li> </ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège...</li> </ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Lancer une étude d'opportunité de créer une navette urbaine sur Saint-Girons voire son agglomération :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En lien avec une réflexion sur la politique de circulation et de stationnement (volume, réglementation, création de parcs de rabattement péricentraux)</li> <li>En prolongement des déplacements doux dans la ville</li> <li>Pour desservir les équipements structurants (centre aquatique, futur pôle d'échanges, centre hospitalier...) et centralités de l'agglomération</li> </ul> </li> <li><b>Expérimenter la mise en place de la navette urbaine :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En utilisant le véhicule de 9 places rattaché au service Jeunesse</li> <li>Dans un premier temps les jours de marché et/ou en période estivale, là où les contraintes en matière de circulation en voiture sont les plus fortes et où il est intéressant de proposer un rabattement en amont du centre-ville</li> </ul> </li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement : environ <b>10 000€</b> (étude)</li> <li>Fonctionnement : environ <b>10 000 € par an</b> (desserte de Saint-Girons le samedi matin) ou <b>50 000 € par an</b> (desserte de Saint-Girons et Saint-Lizier le samedi et pendant l'été)</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>Janvier 2017 : lancement de l'étude d'opportunité</li> <li>Juin 2017 : début de l'expérimentation</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de voyageurs de la navette urbaine</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	Cf. page suivante

## Ébauche de desserte d'une navette urbaine :



Source : Iter 2016

### 3.3 Action B3 | Aménager un pôle d'échanges multimodal pour le Couserans

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>Faciliter l'<b>intermodalité à l'échelle du Couserans</b> en améliorant la connexion des différents modes de déplacements au sein du pôle principal du territoire</li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>Équipement</li><li>Étude</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>Territoire du Couserans (à partir de Saint-Girons, pôle principal, générateur de déplacement)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>Tous les publics</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>Commune de Saint-Girons</li><li>Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b> (à terme)</li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège, Sycoserp, PNR des Pyrénées Ariégeoises...</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li><b>Réaliser des études en vue de réaménager la gare de Saint-Girons</b> pour en faire un pôle d'échanges centralisant les différentes offres de transport collectif (transport régulier interurbain, navette urbaine, TAD) et autres solutions de mobilité (stationnement, notamment pour le covoiturage, mise à disposition de véhicules ou de vélos...)</li><li><b>S'inscrire en complémentarité avec les besoins des différents organisateurs de transport et ceux de la Maison de la Mobilité</b> qui doit prendre place sur le site en vue de faciliter les déplacements à l'échelle du Couserans (correspondances, intermodalité, confort...)</li><li>Réaliser les travaux de réaménagement du pôle d'échanges</li></ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"><li>Investissement : montant à <b>préciser</b> en fonction de l'ampleur donnée au projet (étude et travaux d'aménagement)</li></ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"><li>Janvier 2018 : démarrage des études</li><li>Septembre 2019 : mise en service du pôle d'échanges réaménagé</li></ul>

INDICATEURS  
DE SUIVI

- Réalisation effective des travaux de réaménagement

ILLUSTRATIONS

- Annexe 5 | Exemple d'aménagement d'un « arrêt de haute qualité »

## 4 Axe C | Conforter le développement des usages « vertueux » de la voiture

### 4.1 Action C1 | Institutionnaliser l'autostop participatif

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Répondre aux <b>pratiques locales d'autostop, bien ancrées sur le territoire du Couserans</b> et plus généralement en Ariège, notamment auprès des jeunes comme l'a identifié l'action TEAMM</li><li>• Proposer un <b>compromis entre le covoiturage classique (anticipé) et l'autostop (spontané)</b> via un dispositif davantage sécurisé (répondant ainsi aux craintes qu'ont certaines personnes, en particulier les femmes et les parents, à pratiquer l'autostop)</li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service</li><li>• Étude</li><li>• Expérimentation</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Périmètre d'étude de l'action TEAMM (Communes des Communautés de Communes du Castillonnais, du Canton d'Oust et du Canton de Massat)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les publics (et plus spécifiquement les jeunes)</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises (Assistance à Maitrise d'ouvrage)</li><li>• Communes des Communautés de Communes du Castillonnais, du Canton d'Oust et du Canton de Massat</li><li>• Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b> (à terme)</li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège, CGET, PNR des Pyrénées Ariégeoises...</li></ul>

DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Travailler à la mise au point du dispositif</b>, en se rattachant à une solution existante telle que Rézo Pouce, bien implantée dans le Sud-Ouest (400 communes adhérentes et 2 000 utilisateurs inscrits en 2016), VAP, ou en créant une structure propre au Couserans pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cibler les liaisons pertinentes sur les voiries principales d'accès à Saint-Girons (sachant que la pratique de l'autostop est déjà une réalité)</li> <li>– Identifier les arrêts au sein du territoire en accord avec les autorités organisatrices et communes pour la mutualisation des interfaces existantes comme les arrêts de transport collectif et les aires de covoiturage</li> <li>– Élaborer le cadre d'inscription des utilisateurs (conducteurs et passagers) : charte, carte d'identification personnelle, kit...</li> <li>– Permettre un suivi précis et fiable de l'utilisation (principale limite de ce type de solution)</li> </ul> </li> <li>● <b>Expérimenter la mise en place du dispositif, l'animer et le promouvoir</b></li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Investissement : environ <b>5 000 €</b> (acquisition du matériel nécessaire)</li> <li>● Fonctionnement : montant à <b>préciser</b> selon la solution retenue (par exemple, Rézo Pouce demande une cotisation qui varie de 250 à 3 000 € selon la population de la collectivité concernée)</li> <li>● Moyens humains : temps du Chargé de Mission Mobilité (mise au point du dispositif)</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Janvier 2017 : démarrage du travail de mise au point du dispositif</li> <li>● Septembre 2017 : début de l'expérimentation</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'adhérents au dispositif</li> <li>● Nombre de voyages du dispositif</li> <li>● Satisfaction des adhérents (enquête annuelle)</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Annexe 6   Exemple de solution d'autostop organisé (Rézo Pouce)</li> </ul>

## 4.2 Action C2 | Créer une plateforme de mobilité dématérialisée pour les apprentis

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Répondre aux <b>difficultés liées à la mobilité dans le cadre de l'apprentissage</b> dans le Couserans puisque plusieurs offres restent non pourvues chaque année du fait de freins à la mobilité et du manque d'alternatives</li><li>• Organiser la <b>mise en relation des apprentis</b> (dans un premier temps) en vue d'une mobilité partagée, en covoiturage notamment</li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service</li><li>• Expérimentation</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Apprentis</b> (à court terme)</li><li>• Tous les publics (dans un second temps)</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège</b></li><li>• Centre de Formation aux Métiers de l'Ariège</li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises</li><li>• Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège, CGET, DGTIM...</li><li>• Autres structures : services publics de l'emploi, mission locale...</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Mettre en place un outil de mise en relation</b> intégrant les différentes solutions de mobilité partagée possibles (transport collectif, covoiturage...)</li><li>• <b>Expérimenter cet outil auprès des apprentis</b> dont les besoins sont prioritaires à court terme</li><li>• <b>Élargir l'accès à l'outil à tous les publics</b> souhaitant covoiturer ou trouver de l'information sur les mobilités alternatives dans un second temps :<ul style="list-style-type: none"><li>– Via la mise en place d'une véritable plateforme de mobilité multimodale, pour laquelle un financement est possible via le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) et la DGITM (Direction générale des infrastructures du transport et de la mer) dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local</li><li>– En l'intégrant à la Maison de la Mobilité afin d'assurer la coordination indispensable vu la proximité des deux dispositifs</li></ul></li></ul>

<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement : environ <b>3 000 €</b> (acquisition du logiciel de mise en relation) puis montant <b>à préciser</b> (acquisition de la plateforme de mobilité à préciser)</li> </ul>
<p>CALENDRIER</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Janvier 2017 : début de l'expérimentation auprès des apprentis</li> <li>• Septembre 2018 : extension (et intégration à la Maison de la Mobilité à terme)</li> </ul>
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'adhérents au dispositif</li> <li>• Nombre de mise en relation (covoiturage)</li> <li>• Satisfaction des adhérents (enquête annuelle)</li> </ul>

### 4.3 Action C3 | Expérimenter le développement du covoiturage « de proximité »

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Compléter l'offre de transport collectif, notamment le TAD, par un <b>dispositif de covoiturage « de proximité » et humanisé</b></li><li>• Répondre aux <b>besoins de déplacements vers les polarités du territoire et celles situées à proximité</b></li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service</li><li>• Expérimentation</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Périmètre à définir (Couserans et périmètre du PNR des Pyrénées Ariégeoises et des territoires générateurs de déplacements)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les publics</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communes ou intercommunalité (à définir selon le périmètre d'expérimentation)</li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège...</li><li>• Autres structures : SNCF, artisans et commerçants locaux acceptant le Pyrène (monnaie locale de l'Ariège)</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Définir le cadre de mise en place d'un dispositif de covoiturage « de proximité »</b> humanisé (sans site Internet) et favorisant l'économie locale (participation aux frais des conducteurs via des bons kilométriques pouvant être convertis en monnaie locale) en s'appuyant sur une association labellisée « Ecosyst'M », dispositif développé par la SNCF dans certains territoires ruraux</li><li>• Expérimenter la mise en place du dispositif au sein d'un périmètre de communes 'ou intercommunalités volontaires</li></ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fonctionnement : environ 5 000 € par an</li><li>• Moyens humains : temps de l'agent d'accueil en charge de la mise en relation entre passagers et conducteurs</li></ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"><li>• Janvier-juin 2017 : début de l'expérimentation</li></ul>

INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'adhérents au dispositif</li> <li>• Nombre de mise en relation</li> <li>• Satisfaction des adhérents (enquête annuelle)</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 7   Exemple de solution de covoiturage « de proximité » (Ecosyst'M à Ayen)</li> <li>• Annexe 8   Répartition des commerces adhérents à la monnaie locale, le « Pyrène », en Ariège</li> </ul>

## 4.4 Action C4 | Affiner le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutenir le <b>développement du recours aux véhicules électriques</b></li><li>• Doter le Couserans d'un <b>réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques</b> pour mailler le territoire</li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Équipement</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans (à partir d'Aulus-les-Bains, La Bastide-de-Sérou, Castillon-en-Couserans, Lescure, Massat, Oust, Prat-Bonrepaux, Saint-Girons et Sainte-Croix-Volvestre)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les publics</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ariège</b></li><li>• Communes</li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• ADEME</li><li>• Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises</li><li>• REVEO</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Assurer la mise en œuvre du schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques</b> prévu par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ariège qui préconise <b>8 dispositifs nouveaux</b> identifiés à partir de critères d'implantation définis au regard de l'intérêt du site (nœud routier, site touristique, zone multimodale à l'exemple des gares, et zones d'activités)</li><li>• <b>Communiquer sur ce réseau de bornes de recharge</b> auprès de tous les publics</li><li>• <b>Engager la réflexion sur la viabilité à long terme du modèle de développement actuel des bornes de recharge</b> (financée par le Syndicat Départemental d'Énergie et les communes, le montant des consommations d'énergie est aujourd'hui facturé à la commune afin d'encourager la mobilité électrique : si celle-ci se généralise, le coût deviendra très élevé à assumer pour la collectivité)</li></ul>

MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement : environ <b>100 000 €</b> (installation de 8 bornes de recharge)</li> <li>• Fonctionnement : environ <b>5 000 € par an</b> (charge d'abonnement)</li> <li>• Moyens humains : temps de l'agent d'accueil en charge de la mise en relation entre passagers et conducteurs</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Janvier 2017 : mise en service de 4 premières bornes de recharge</li> <li>• Janvier 2021 : mise en service de l'ensemble des bornes de recharge prévues</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bornes de recharge en service</li> <li>• Nombre d'utilisations des bornes de recharge</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 9   Carte de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques en Ariège</li> </ul>

## 5 Axe D | Accroître la place et le rôle des modes de déplacements doux

### 5.1 Action D1 | Réaliser un schéma des modes de déplacements doux à l'échelle du Couserans

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir et prioriser les <b>actions en matière de modes de déplacements doux</b> qu'il est nécessaire d'entreprendre sur le territoire du Couserans pour amplifier leur usage, dans le cadre de <b>pratiques utilitaires régulières comme touristiques et de loisirs plus ponctuelles</b></li><li>• Coordonner l'action des maîtres d'ouvrage pour assurer la <b>continuité des itinéraires</b> et la <b>cohérence des services associés</b> (parcs à vélos, équipements dédiés...)</li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Étude</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les publics (y compris les touristes et visiteurs)</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b></li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège...</li><li>• Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises</li><li>• ADEME (possibilité de financement jusqu'à 50 % du coût de l'étude)</li></ul>

DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lancer une étude d'élaboration d'un schéma des modes de déplacements doux</b> pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier les besoins en matière de mobilités douces dans le piémont (vallée du Salat et du Baup) et les plateaux du Bas Couserans intégrant notamment les aménagements, équipements et services existants ou en projet en concertant les différents acteurs concernés, en particulier les clubs de cyclisme</li> <li>– Définir un programme d'action visant à rendre les modes de déplacements doux plus attractifs, plus sécurisés notamment, dans le cadre d'un projet répondant aux besoins identifiés, tenant compte de l'existant et des moyens disponibles, via un phasage réaliste</li> <li>– Améliorer la continuité des itinéraires et la cohérence des aménagements à destination des modes de déplacements doux à l'échelle du Couserans et notamment au sein de l'ensemble constitué par les communes de Saint-Girons et Saint-Lizier</li> </ul> </li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement : environ <b>15 à 20 000 €</b> (étude) puis montant à <b>préciser</b> en fonction des actions retenues</li> <li>• Moyens humains : temps du Chargé de Mission Mobilité (rédaction du cahier des charges et suivi de l'étude)</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avril 2017 : lancement de l'étude</li> <li>• 2018-2019 : mise en œuvre des premières actions du schéma</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation effective de l'étude</li> <li>• Mise en œuvre des actions</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 10   Exemple d'un schéma des modes de déplacements doux</li> </ul>

## 5.2 Action D2 | Instaurer un service de mise à disposition de vélos

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser la <b>mobilité cyclable dans les polarités du Couserans afin d'offrir une alternative à la voiture individuelle aux touristes et visiteurs</b></li><li>• Valoriser l'<b>expérience de l'office de tourisme du Séronais situé à la Bastide-de-Sérou dont la quinzaine de vélos à assistance électrique mis à disposition des touristes et visiteurs rencontre un beau succès</b> mais dont l'exploitation et la maintenance sont complexes à gérer</li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service</li><li>• Expérimentation</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans (à partir de Saint-Girons, pôle principal, et des pôles secondaires d'Aulus-les-Bains, La Bastide-de-Sérou, Castillon-en-Couserans, Guzet, Massat, Oust, Saint-Girons, Saint-Lizier, Sainte-Croix-Volvestre et Seix)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Touristes et visiteurs</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Future <b>Communauté de Communes du Couserans (à terme)</b></li><li>• Offices de tourisme</li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises</li><li>• Agence de développement touristique Ariège – Pyrénées</li><li>• ADEME, Région, Département de l'Ariège...</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Étudier le potentiel et la pertinence de la mise en place, au sein des offices de tourisme, de vélos et/ou vélos à assistance électriques</b> à destination principale des visiteurs et touristes via une location de courte, moyenne ou longue durée</li><li>• <b>Préciser les besoins (dimensionnement et répartition de la flotte de vélos) et les conditions de mise en œuvre d'un tel service (règles d'accès, tarifs...),</b> en lien avec la réalisation du schéma des modes de déplacements doux</li><li>• <b>Expérimenter le service</b> dans quelques offices de tourisme puis <b>éventuellement pérenniser et généraliser le dispositif</b></li></ul>

MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement : environ <b>5 000 €</b> (étude) et montant à préciser en fonction de l'étendue de la flotte (300 € par vélo, 800 à 1 500 € par vélo à assistance électrique et environ 25 € d'accessoires par vélo)</li> <li>• Moyens humains : temps d'un agent de la collectivité pour gérer la flotte (exploitation et maintenance)</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avril 2017 : lancement de l'étude</li> <li>• Avril 2018 : démarrage de l'expérimentation</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de vélos loués</li> <li>• Satisfaction des usagers (enquête annuelle)</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 11   Exemple de dispositif de mise à disposition de vélos (Movelocal Alsace)</li> </ul>

## 6 Axe E | Limiter les besoins de déplacements « à la source »

### 6.1 Action E1 | Encourager le développement de services « nomades » ou itinérants

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la <b>mobilité des services publics et faciliter leur accessibilité dans les territoires ruraux</b> pour remédier à la concentration des services publics en ville, en déployant des <b>structures locales d'accueil mutualisé entre différents services publics</b></li> </ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement</li> <li>Service</li> <li>Expérimentation</li> </ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire du Couserans (à partir des pôles secondaires d'Aulus-les-Bains, La Bastide-de-Sérou, Castillon-en-Couserans, Guzet, Massat, Oust, Prat-Bonrepoux, Saint-Girons, Saint-Lizier, Sainte-Croix-Volvestre et Seix)</li> </ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les publics (en particulier personnes en insertion socioprofessionnelle)</li> <li><b>Publics « en situation de dépendance, vulnérables socialement et/ou territorialement assignés »</b></li> </ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b></li> <li>Communes</li> </ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>ADEME, CAF, CGET, CPAM, mission locale, MSA, Pôle Emploi, La Poste...</li> </ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Lancer une étude pour préciser les modalités d'implantation de relais de services publics (RSP) ou maisons de services au public (MSAP)</b> en étendant la réflexion en cours à Prat-Bonrepoux (où une MSAP est en projet avec la Poste)</li> <li><b>Identifier les services publics et partenaires à associer en fonction des besoins locaux</b> (information dans les démarches administratives et de retour à l'emploi, accompagnement aux technologies de l'information et de la communication, organisation de permanences délocalisées de partenaires...)</li> <li><b>Définir le modèle de financement des structures avec les partenaires</b> pour développer progressivement un réseau à l'échelle du Couserans en s'inscrivant notamment dans le cadre des appels à projet de l'État qui participe au financement de leur fonctionnement pendant les trois premières années</li> <li>Expérimenter la mise en place de quelques structures</li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement : environ 5 à 7 000 € (étude)</li> <li>Fonctionnement : environ 40 à 50 000 € par structure</li> </ul>

CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2018 : lancement de l'étude</li><li>• 2019 : mise en service des premières structures</li></ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de structures créées</li><li>• Nombre de permanences des services publics dans les structures</li><li>• Nombre de visiteurs des structures</li></ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Annexe 12   Présentation des maisons de services au public</li></ul>

## 6.2 Action E2 | Développer un réseau de « tiers-lieux » pour le travail

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire de la « non-mobilité » un levier à l'attractivité territoriale en structurant le Couserans c <b>infrastructures nécessaires au télétravail</b></li> <li>Limiter les besoins de déplacements liés au travail et encourager le développement local</li> </ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement</li> <li>Service</li> <li>Expérimentation</li> </ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire du Couserans</li> </ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actifs</li> </ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b></li> <li>Communes</li> </ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autorités organisatrices : Région Occitanie, Département de l'Ariège...</li> <li>ADEME, CGET, DGT, DGAFF (dans le cadre du plan national de développement télétravail)...</li> </ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Étudier les possibilités d'implantation et le dimensionnement de tiers-lieux</b> (espaces de « coworking ») dans le Couserans permettant à des actifs, salariés indépendants, de diminuer leurs déplacements domicile-travail et d'attirer de nouveaux actifs dans les territoires ruraux en privilégiant les centres-bourgs disposant de services proximité et la réhabilitation de bâti existant (un projet est envisagé à Oust)</li> <li>S'appuyer sur le modèle de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Martory a transformé une partie de ses locaux dans ce but avec l'aide d'une société spécialisée Relais d'entreprises, et le soutien de l'ADEME et la Région Occitanie</li> <li><b>Définir un projet de réseau de tiers-lieux</b> dans le Couserans en lien avec les partenaires</li> <li>Expérimenter la mise en service de quelques tiers-lieux</li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement : environ 10 000 € (étude)</li> <li>Fonctionnement : environ 30 à 50 000 € par an par tiers-lieu</li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>2017 : lancement de l'étude</li> <li>2018-2019 : mise en service des premiers tiers-lieux</li> </ul>

INDICATEURS  
DE SUIVI

- Nombre de tiers-lieux créés
- Nombre d'usagers des tiers-lieux
- Satisfaction des usagers des tiers-lieux (enquête annuelle)

ILLUSTRATIONS

- Annexe 13 | Exemple de réseau de tiers-lieux (Ariège Télétravail)

## 7 Axe F | Lever les freins à la mobilité des publics rencontrant des difficultés sociales

### 7.1 Action F1 | Créer une autoécole solidaire

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Permettre à des personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle d'obtenir le <b>permis de conduire</b> dans un but de <b>cohésion sociale</b> et de <b>développement économique</b></li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Équipement</li><li>• Service</li><li>• Expérimentation</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans (à partir de Saint-Girons ou d'un autre lieu central)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Personnes en insertion socioprofessionnelle</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESSENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Association BATI +/CASTA</b></li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département de l'Ariège, Pôle Emploi, IRISSE-ISCRA, CASTA, DIRECCTE, Chambre de métiers et de l'artisanat, mission locale...</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Expérimenter la mise en place d'une autoécole au sein de laquelle les publics qui n'accèdent pas aux services d'une autoécole classique, pour des raisons budgétaires ou de pédagogie peu adaptée à leur profil, peuvent obtenir leur permis B</b> (épreuve du code et de la conduite) via un accompagnement spécifique et une aide au financement, selon les besoins identifiés par l'atelier et le chantier d'insertion de l'association BATI+</li><li>• <b>Orienter, via les partenaires, les personnes concernées vers ce dispositif :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– Allocataires des minimas sociaux</li><li>– Demandeurs d'emploi de longue durée</li><li>– Jeunes suivis par la mission locale ou bénéficiant d'un contrat « jeunes majeurs »</li><li>– Personnes ayant un bas niveau de qualification</li><li>– Personnes détenues suivies par le SPIP ou la PJJ</li></ul></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Salariés des ESAT et des structures d'insertion par l'activité économique</li> <li>– Personnes en « emploi d'avenir »</li> <li>• <b>Promouvoir l'éco-conduite ainsi que la mobilité autonome et durable</b></li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement : environ <b>160 000 € par an</b></li> </ul>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de septembre 2016 : mise en place de l'autoécole solidaire</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'inscrits à l'autoécole solidaire</li> <li>• Nombre de personnes ayant obtenu leur permis de conduire grâce à l'autoécole solidaire</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 14   Exemple d'un dispositif d'aide à la mobilité (Mobilité 07-26)</li> </ul>

## 7.2 Action F2 | Instaurer un service de mise à disposition de véhicules

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Permettre à des personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle d'avoir accès à un véhicule</b> (voiture ou deux-roues motorisés) dans un but de cohésion sociale et de développement économique</li></ul>
CHAMP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service</li><li>• Expérimentation</li></ul>
SECTEUR D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire du Couserans (à partir de Saint-Girons ou d'un autre lieu central)</li></ul>
PUBLIC VISÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Personnes en insertion socioprofessionnelle</li></ul>
MAÎTRISE D'OUVRAGE PRESENTIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Future <b>Communauté de Communes du Couserans</b></li></ul>
PARTENARIAT POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Département de l'Ariège, Pôle Emploi, IRISSE-ISCRA, CASTA, DIRECCTE, Chambre de métiers et de l'artisanat, mission locale...</li></ul>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Expérimenter, pendant un an, la mise en place d'un service de location de véhicules à prix réduit et à durée limitée</b> pour les personnes en insertion qui n'ont pas les moyens d'acquérir leur propre véhicule dans l'immédiat</li><li>• <b>Orienter, via les partenaires, les personnes concernées vers ce dispositif :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– Allocataires des minimas sociaux</li><li>– Demandeurs d'emploi de longue durée</li><li>– Jeunes suivis par la mission locale ou bénéficiant d'un contrat « jeunes majeurs »</li><li>– Personnes ayant un bas niveau de qualification</li><li>– Personnes détenues suivies par le SPIP ou la PJJ</li><li>– Salariés des ESAT et des structures d'insertion par l'activité économique</li><li>– Personnes en « emploi d'avenir »</li></ul></li></ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Investissement : environ 50 000 € (achat de 2 voitures et de 8 cyclomoteurs)</li><li>• Fonctionnement : environ <b>10 000 € par an</b> (entretien des véhicules)</li><li>• Moyens humains : temps du Référent Mobilité pour gérer ce dispositif</li></ul>

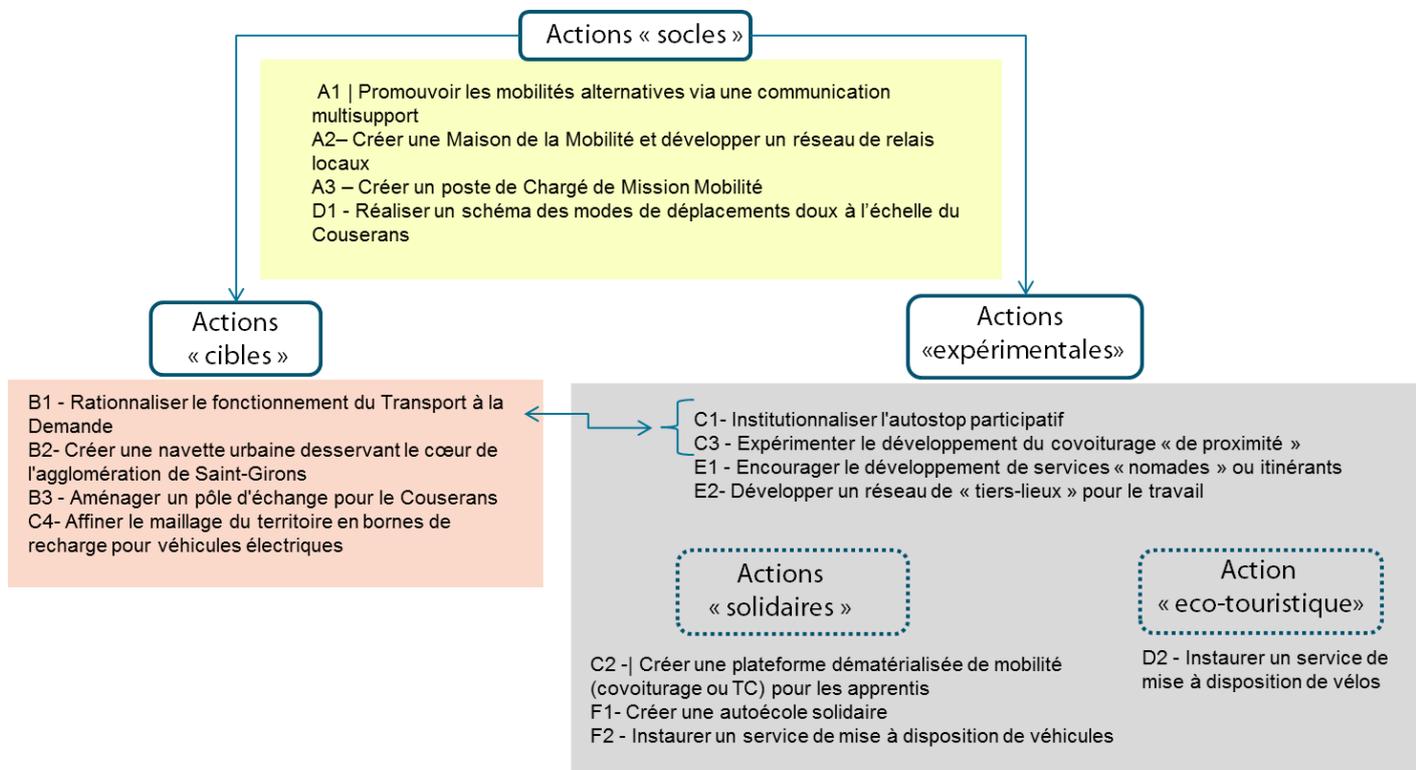
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre 2017 : mise en place de service de location de véhicules à prix solidaire et à durée limitée (service d'autolib)</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de mise à disposition de véhicules</li> <li>• Parcours d'insertion des personnes ayant bénéficié du service de mise à disposition de véhicules</li> </ul>
ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 14   Exemple d'un dispositif d'aide à la mobilité (Mobilité 07-26)</li> </ul>

## 8 Synthèse

### 8.1 Bilan de cohérence entre actions

Le corpus d'actions du PGD du Couserans se décline de la manière suivante :

- **Les actions « socles »** sous-tendent l'ensemble du PGD car elles ont une dimension transversale qui se déclinent soit en actions d'accompagnement à la mise en œuvre et au suivi des actions « cibles et « expérimentales » (A1, A2 et A3) ou soit en action de planification (D1)
- **Les actions « cibles »** sont des actions structurantes qui apportent une visibilité au PGD,
- **Les actions « expérimentales »**, de par leur caractère innovant sur le territoire nécessitent d'être étudiées et testées, pour certains à l'échelle du territoire ou sur des zones « pilotes » devront être identifiées en amont. Toutes les actions du PGD bénéficieront d'un retour expérience, mais pour celles-ci, cela conditionnera fortement leur extension et leur adaptation au reste du territoire.



Ce plan d'actions nécessite de nouvelles ressources mais beaucoup correspondent aussi à des moyens déjà « internalisés » qu'il s'agit de redéployer au niveau des différentes actions. Le schéma de cohérence des actions a surtout comme objectif d'identifier l'organisation et les synergies des actions entre elles.

## 8.2 Publics concernés

Sur les 16 actions proposées, 7 actions (dont 3 actions transversales d'accompagnement) concernent tous les publics, mais les autres visent des profils d'utilisateurs plus spécifiques et devront faire l'objet d'une attention particulière, tant dans la mobilisation des partenaires et prescripteurs que dans l'adaptabilité et l'accompagnement des actions auprès de ces utilisateurs.

Actions	Jeunes	Personnes âgées	Actifs	Personnes en insertion	Visiteurs-Touristes
A1 – Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multisupport	X	X	X	X	X
A2 – Créer une Maison de la Mobilité et développer un réseau de relais locaux	X	X	X	X	X
A3 – Créer un poste de Chargé de Mission Mobilité	X	X	X	X	X
B1 - Rationnaliser le fonctionnement du Transport à la Demande	X	X	X	X	X
B2- Créer une navette urbaine desservant le cœur de l'agglomération de Saint-Girons		X			X
B3 - Aménager un pôle d'échange pour le Couserans	X	X	X	X	X
C1- Institutionnaliser l'autostop participatif	X			X	
C2-   Créer une plateforme dématérialisée de mobilité (covoiturage ou TC) pour les apprentis			X		
C3- Expérimenter le développement du covoiturage « de proximité »	X	X			
C4- Affiner le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques	X	X	X	X	X
D1 - Réaliser un schéma des modes de déplacements doux à l'échelle du Couserans	X	X	X	X	X
D2- Instaurer un service de mise à disposition de vélos					X
E1 - Encourager le développement de services « nomades » ou itinérants	X	X		X	
E2- Développer un réseau de « tiers-lieux » pour le travail			X		
F1- Créer une autoécole solidaire				X	
F2- Instaurer un service de mise à disposition de véhicules				X	

## 8.3 Bilan environnemental

Ce bilan qualitatif a pour objet de mettre en exergue les actions qui auront un impact non négligeable sur le plan de la limitation de l'empreinte énergétique et des Gaz à effet de Serre (GES).

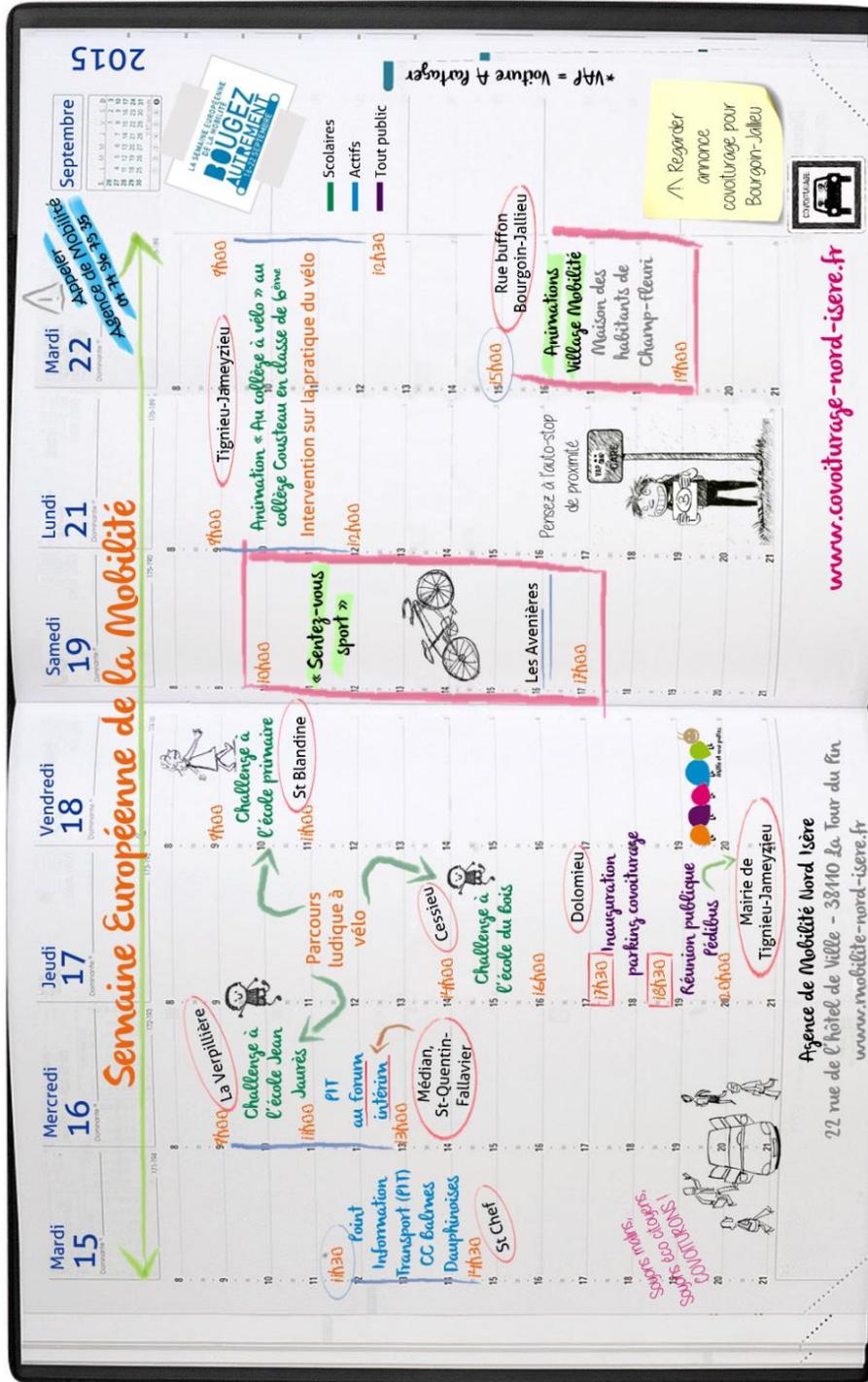
Actions	Bilan limitation de la facture énergétique
A1 – Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multisupport	<b>Actions transversales dits "Socles"</b>
A2 – Créer une Maison de la Mobilité et développer un réseau de relais locaux	
A3 – Créer un poste de Chargé de Mission Mobilité	
B1 - Rationnaliser le fonctionnement du Transport à la Demande	++
B2- Créer une navette urbaine desservant le cœur de l'agglomération de Saint-Girons	++
B3 - Aménager un pôle d'échange pour le Couserans	++
C1- Institutionnaliser l'autostop participatif	+
C2 - Créer une plateforme dématérialisée de mobilité (covoiturage ou TC) pour les apprentis	+
C3 - Expérimenter le développement du covoiturage « de proximité »	+
C4- Affiner le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques	++
D1 - Réaliser un schéma des modes de déplacements doux à l'échelle du Couserans	++
D2 - Instaurer un service de mise à disposition de vélos	+
E1 - Encourager le développement de services « nomades » ou itinérants	++
E2- Développer un réseau de « tiers-lieux » pour le travail	++
F1- Créer une autoécole solidaire	-
F2 - Instaurer un service de mise à disposition de véhicules	-

## 8.4 Calendrier et coût

Action	cours terme	moyen/long terme	Portage	Coût		
				Etude	Investissement	Fonctionnement par an
A1 - Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multisupport	2ème semestre 2016	↑	CC du Couserans		5 000 €	5 000 €
A2 - Créer une Maison de la Mobilité et développer un réseau de relais locaux	1er semestre 2017	↑	CC du Couserans/Offices de tourisme	Internalisé	15 000 €	25 000 €
A3 - Créer un poste de Chargé de Mission Mobilité	sept-16		PNR/Syoserp			40 000 €
B1 - Rationaliser le fonctionnement du Transport à la Demande	1er semestre 2017		CC du Couserans/Syoserp	5 000 €	80 000 € à 100 000 € (déficit d'exploitation)	
B2 - Créer une navette urbaine desservant le cœur de l'agglomération de Saint-Girons	Été 2017		CC du Couserans/Saint Girons	10 000 €	10 000 € (Sam) 50 000 € (Sam + 2 mois d'été)	
B3 - Aménager un pôle d'échange pour le Couserans		Etude 2018 Mis en œuvre 2ème sem 2019	CC du Couserans/Saint Girons	Avant Projet Sommaire et Avant Projet Définitif : À chiffrer en fonction de l'ampleur du projet retenu		
C1 - Institutionnaliser l'autostop participatif	1er semestre 2017 (étude) 2ème semestre 2017		CC du Couserans/PNR	3 000 €		1 000 €
C2 - Créer une plateforme dématérialisée de mobilité (covoiturage ou TC) pour les apprentis	1er semestre 2017	2018 (élargissement du dispositif)	CMA.09	Internalisé	3 000 €	
C3 - Expérimenter le développement du covoiturage « de proximité »	1er semestre 2017	↑	Communes volontaires (CCAS, Office de tourisme)	Internalisé		5 000 €
C4 - Affiner le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques	1er semestre 2017	1er semestre 2021 (fin du déploiement)	d'Énergie de l'Ariège/Communes	.	12500€/borne 100000 € (8 bornes)	5 000 €
D1 - Réaliser un schéma des modes de déplacements doux à l'échelle du Couserans		Mise en œuvre 2018/2019	CC du Couserans	15 000 € à 20 000€		
D2 - Installer un service de mise à disposition de vélos		2ème semestre 2017 (Etude) 1er semestre 2018	CC du Couserans/Offices de tourisme	Internalisé	11 000 €	2 200 €
E1 - Encourager le développement de services « nomades » ou itinérants - Maison des Services Publics (MSAP)	2017 (étude)	1er semestre 2019	CC du Couserans/Communes	50 000€ à 70 000€	40 000 € à 50 000€ / MSAP	
E2 - Développer un réseau de « tiers-lieux » pour le travail	2017 (étude)	↑	CC du Couserans/Communes	Internalisé		Fonctionnement 30 000€ à 50 000 € par an (70% pour l'infrastructure et 30% pour le service)
F1 - Créer une autoécole solidaire	2ème semestre 2016	↑	Association Bati+	Internalisé	160 000 €	
F2 - Installer un service de mise à disposition de véhicules	2ème semestre 2017	↑	CC du Couserans	Internalisé	50 000 €	10 000 €

# Annexes

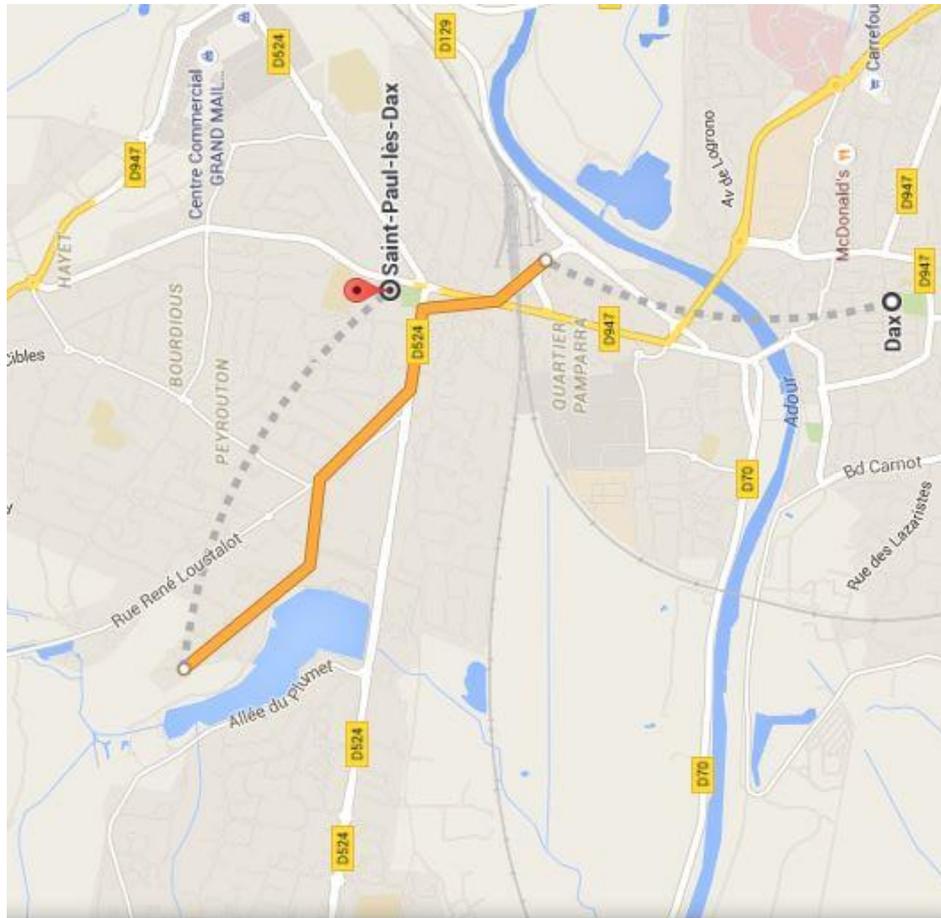
## 8.5 Annexe 1 | Exemple de communication et d'animations à l'occasion de la Semaine de la Mobilité



Source : Agence de Mobilité Nord Isère, 2015



## 8.7 Annexe 3 | Exemple d'utilisation de Google Transit



18:40 – 18:50 (10 min)

**Courralin 3**  
À 18:40 de PEM (Gare SNCF)

**COMPARATEUR D'HORAIRES**

18:40 Dax

18:40 PEM (Gare SNCF)

**Courralin 3** Christus -Centre de Loisirs  
▼ 10 min (7 arrêts)

18:50 Centre de Loisirs

18:50 Saint-Paul-lès-Dax

**Billets et informations**  
Trans-Landes

Cet itinéraire est fourni à titre indicatif. Il est possible que vous deviez suivre un itinéraire différent de celui indiqué en raison de travaux, de bouchons, des conditions météorologiques, de déviations ou d'autres perturbations. Veuillez en tenir compte lors de la préparation de votre trajet.

Source : Grand Dax, 2016



## 8.9 Annexe 5 | Exemple d'aménagement d'un « arrêt de haute qualité »



Source : Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, 2011

## 8.10 Annexe 6 | Exemple de solution d'autostop organisé (Rézo Pouce) Source : Rézo Pouce, 2016



REZO POUCE ayant eu de nombreuses demandes de collectivités locales en France pour reprendre le dispositif sur leur territoire, l'association qui gère le dispositif (composée exclusivement de collectivités locales) propose une mise à disposition d'outils pour une mise en oeuvre rapide et une transmission de son savoir-faire.

# LE KIT DE DUPLICATION

Le fil conducteur de REZO POUCE: **mutualiser et créer de la synergie** pour développer efficacement les réseaux d'autostop organisés!

**REZO POUCE, QUI SOMMES NOUS?**  
REZO POUCE a été créé en 2009 par 10 collectivités du Nord Toulousain.  
En avril 2012, ces dix collectivités ont créé une association à but non lucratif, pour porter et coordonner le dispositif. **C'est une association de collectivités locales** (communes et intercommunalités). L'objectif de l'association est de développer un service public porté par chaque collectivité.  
En juin 2013, 80 communes participent à REZO POUCE, et deux salariées coordonnent le dispositif.

REZO POUCE souhaite aider d'autres collectivités en France à mettre en place un tel dispositif et à faire les bons choix dès le début, car les modifications après démarrage sont très difficiles et coûteuses.

**Il est important de souligner que pour REZO POUCE la mission de service public est un élément clé du dispositif.**

- 1 MISE A DISPOSITION DES ELEMENTS DE COMMUNICATION
- 2 DUPLICATION DU SITE [WWW.REZOPOUCE.FR](http://WWW.REZOPOUCE.FR)
- 3 CLASSEUR DE FICHES OUTILS
- 4 JOURNEES DE TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE ET DE FORMATION

## 8.11 Annexe 7 | Exemple de solution de covoiturage « de proximité » (Ecosyst'M à Ayen)

### EcoSyst'M, comment ça marche ?

#### Le covoitureur (conducteur)

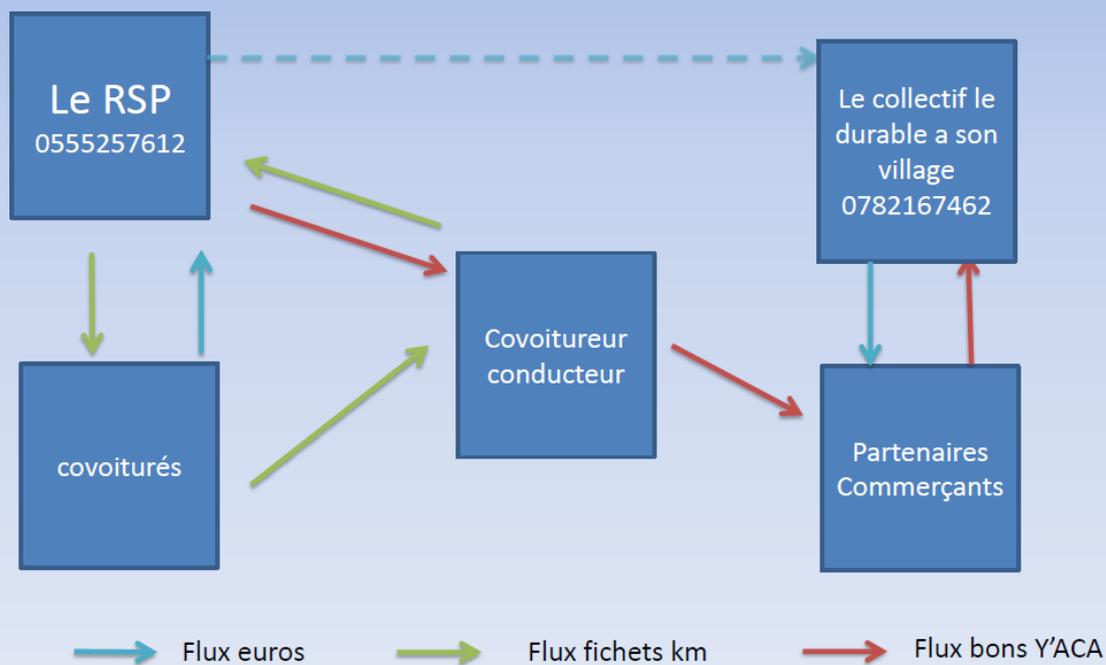
- » Rendez vous au RSP signer la charte en présentant votre permis de conduire.
- » Vous accolez sur votre pare-brise le macaron de reconnaissance.
- » Vous serez mis ensuite en relation par le RSP avec des covoiturés qui rétribuent le trajet effectué avec des fichets kilométriques.

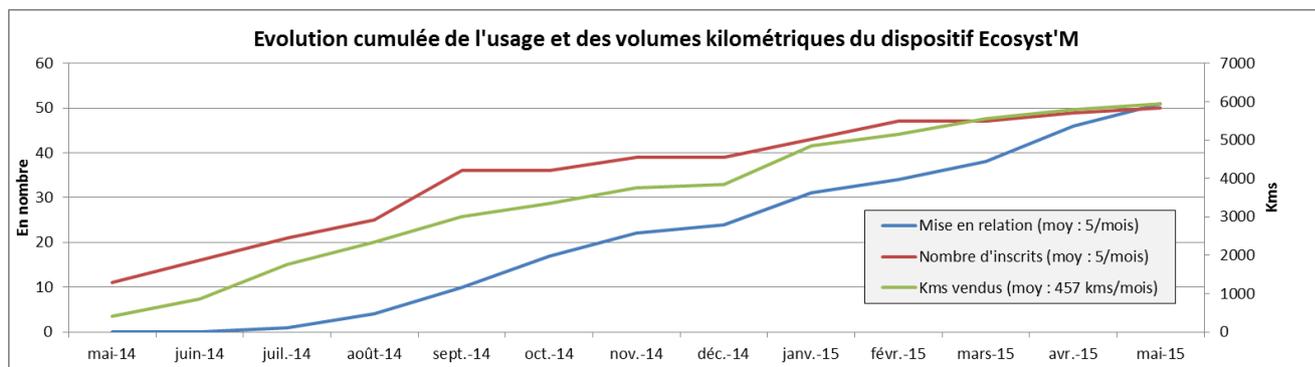


#### Le covoituré (passager)

- » Rendez vous au RSP d'Ayen pour signer la charte en présentant votre carte d'identité.
- » Vous achetez des carnets de fichets kilométriques de 50 ou 100 km (5 cts/km) qui permettent de rétribuer le covoitureur.
- » Vous serez ensuite mis en relation par le RSP avec un covoitureur.
- » Grâce au macaron de reconnaissance, vous identifiez que le covoitureur adhère à EcoSyst'M

### MONNAIE ECOSYST'M : FICHETS, BONS Y'ACA





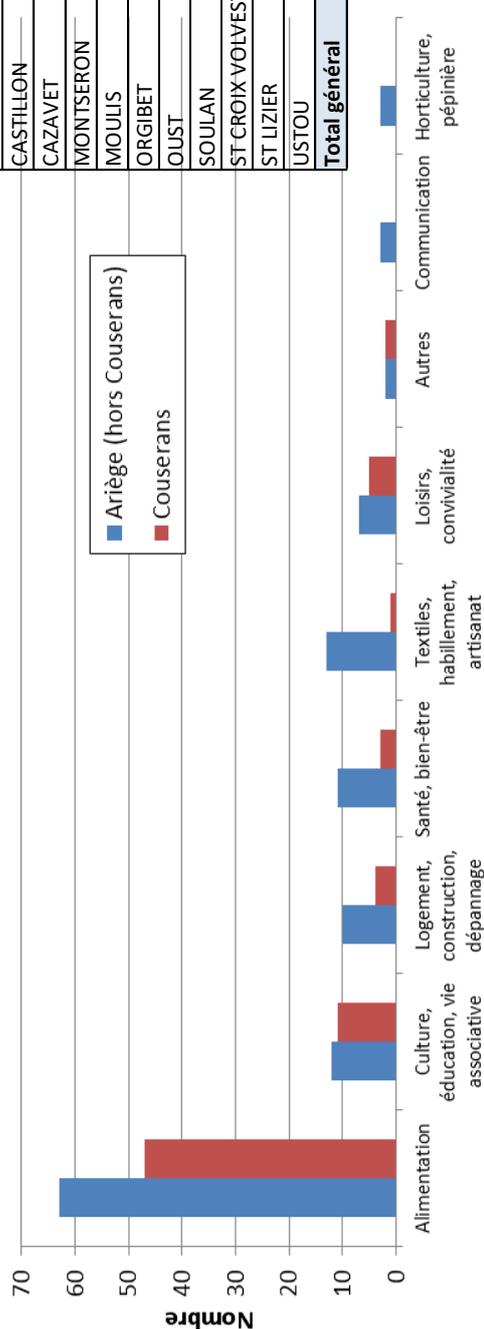
- 50 personnes inscrites sur la base
- 34 personnes ont Internet, 16 ne l'ont pas
- 25 retraité-e-s
- 15 personnes sans voiture
- Sur la première année:
  - 5950km vendus

Source : Ecosyst'M, 2015

## 8.12 Annexe 8 | Répartition des commerces adhérents à la monnaie locale, le « Pyrène », en Ariège

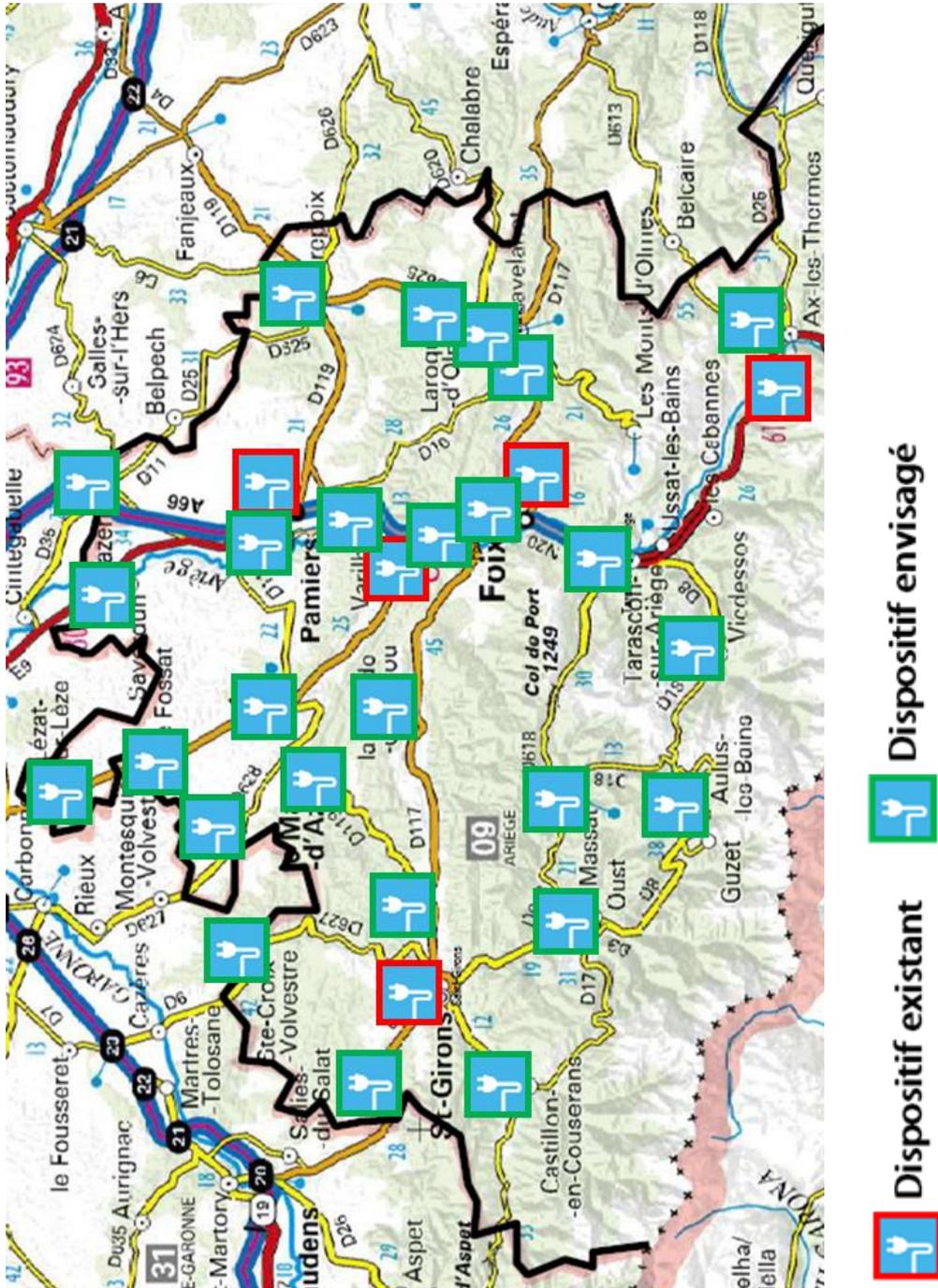
Communes	Unité de consommation
ST GIRONS	19
Marché de ST GIRONS	8
Marché de STE CROIX VOLVESTRE	5
STE CROIX VOLVESTRE	5
ENGOMER	3
ESPLAS DE SEROU	3
LA BASTIDE DE SEROU	3
Marché d'ENGOMER	3
RIVERENERT	3
Marché de MASSAT	2
MONTARDIT	2
PRAT-BONREPAUX	2
BARJAC	1
BETHMALE	1
BONAC RAZEIN	1
BOUSSENAC	1
CASTELNAU DURBAN	1
CASTILLON	1
CAZAVET	1
MONTSERON	1
MOULIS	1
ORGIBET	1
OUST	1
SOULAN	1
ST CROIX VOLVESTRE	1
ST LIZIER	1
USTOU	1
<b>Total général</b>	<b>73</b>

Répartition des unités de consommation acceptant le Pyrène



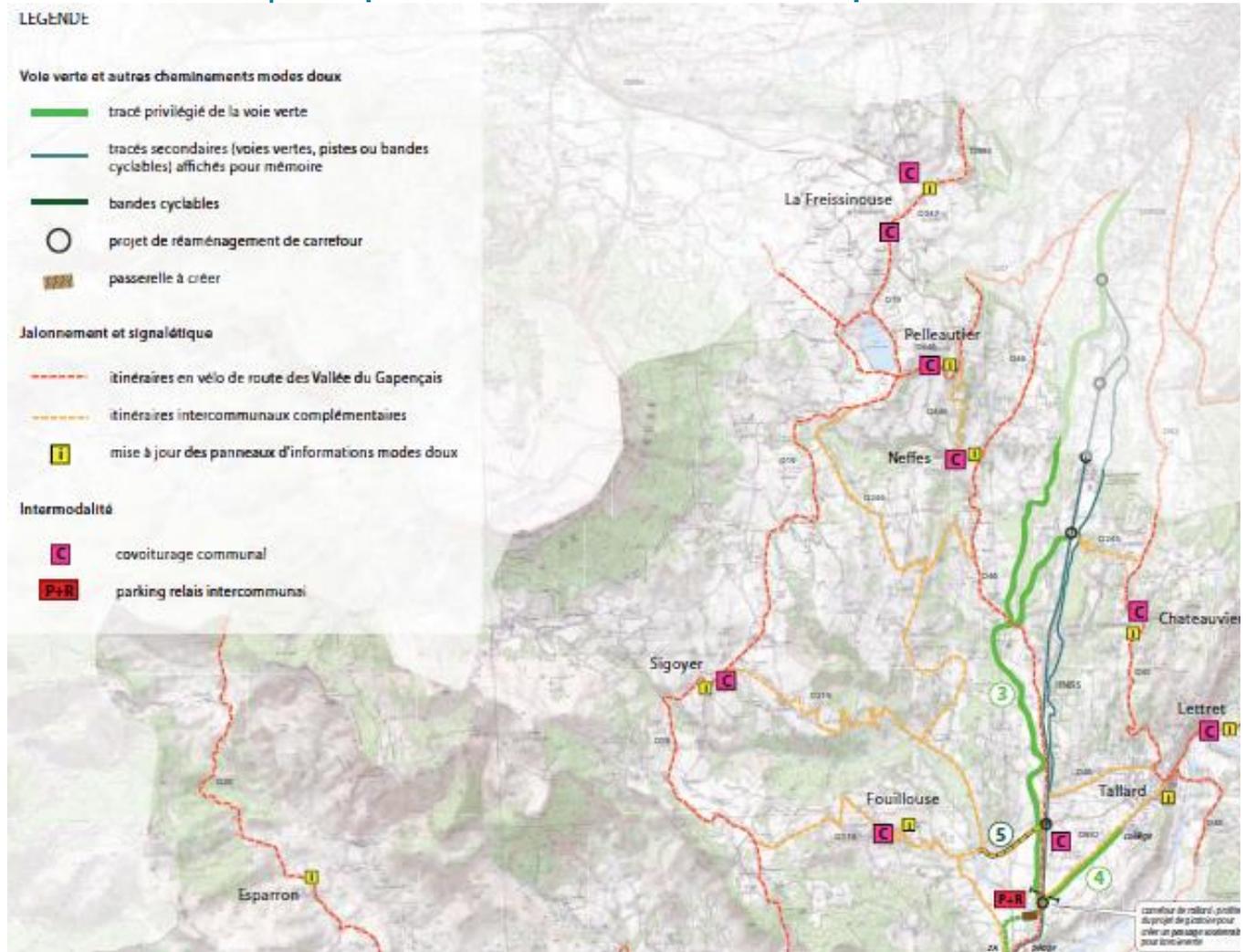
Réalisation : Iter, 2016

### 8.13 Annexe 9 | Carte de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques en Ariège



Source : Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ariège, 2016

## 8.14 Annexe 10 | Exemple d'un schéma des modes de déplacements doux



### Voie verte



- voie réservée à la circulation des cyclistes, des piétons, des rollers...et interdite aux véhicules motorisés
- voie à double sens de circulation d'environ 3m de large en enrobé
- vocation utilitaire, loisir, tourisme



- Panneaux de jalonnement :**
- indication de la direction, du kilométrage et du niveau de difficulté
  - sur les itinéraires fréquentés
  - un panneau à chaque croisement
  - des départs depuis la voie verte



- Panneaux de signalétique :**
- pour prévenir les automobilistes de la présence de cyclistes
  - sur les itinéraires jalonnés
  - un panneau tous les 3km environ dans chaque sens



- Mise à jour des panneaux d'information modes doux :**
- ajout des itinéraires vélo et des points carvoiturage
  - affichage des événements modes doux (sortie pédestre, promenade en vélo...)

Source : Communauté de Communes de Tallard – Barcilhonnette, 2012

## 8.15 Annexe 11 | Exemple de dispositif de mise à disposition de vélos (Movelo Alsace)

### Les vélos à assistance électrique en location à l'office de tourisme de la vallée de Kaysersberg

Les vélos à assistance électrique (VAE) du réseau Movelo Alsace sont issus de la marque allemande KALKHOFF. Munis d'une batterie et d'un moteur électrique qui vous assiste uniquement quand vous pédalez, ils permettent d'allier sport et détente.

Location à la 1/2 journée : 13 €

Location à la journée : 20 €

Pour chaque vélo loué une caution de 120 € est demandée (caution via carte bancaire ou espèces)



Le réseau movelo Alsace, réseau de stations de location de vélos à assistance électrique, est un projet des Pays d'Alsace avec la participation de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile :



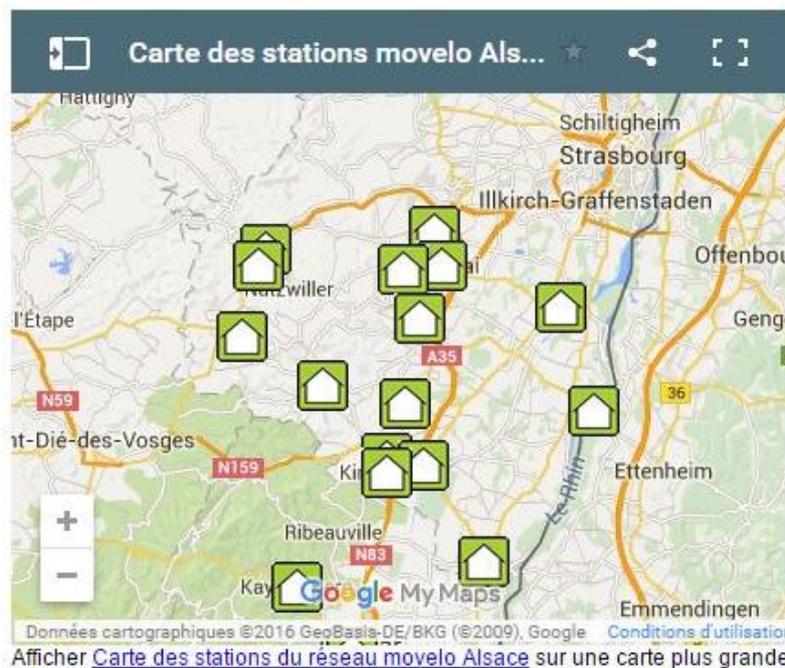
Il bénéficie du soutien financier de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et des Agences de Développement Touristique de Haute-Alsace et du Bas-Rhin :



Station de location et recharge



Station de recharge



Source : Association pour le développement de l'Alsace Centrale, 2016

## 8.16 Annexe 12 | Présentation des maisons de services au public

Les maisons de services au public (MSAP) délivrent une offre de proximité à l'attention de tous les publics. Les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. Les MSAP articulent présence humaine et outils numériques.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, on dénombre :

- 420 MSAP en France ;
- 67 MSAP en Occitanie (30 en projet) ;(exemple de la Llagonne et de Saint-Lary-Soulan)
- Aucune MSAP en Ariège (4 en projet, dont 1 à Prat-Bonrepaux).



(M) Maison de services au public La Llagonne

### QUI SOMMES-NOUS ?

La Maison de services au public se trouve à La Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent au Col de la Quillane à La Llagonne 66210. Un accueil, des agents pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches avec les organismes partenaires.

(M) Maison de services au public Saint-Lary-Soulan

### QUI SOMMES-NOUS ?

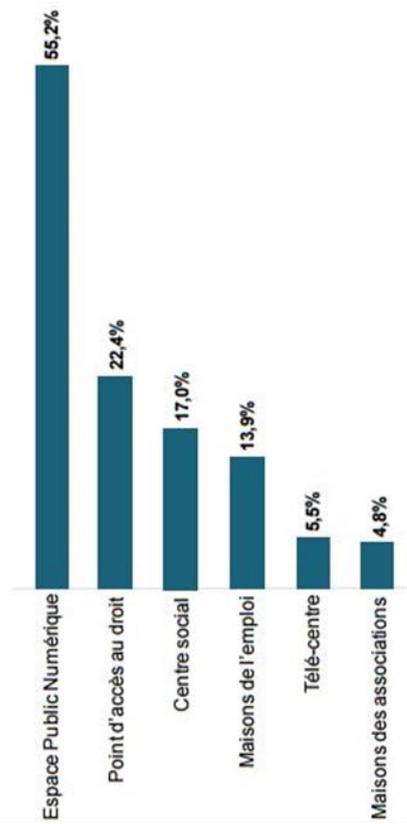
Le GIPE de Saint-Lary-Soulan vous accompagne dans vos démarches administratives => actualisation, inscription comme demandeur d'emploi... => affiliation à la sécurité sociale... => dossier APL, RSA, CMU-C... => rendez-vous avec les différents partenaires...



Source : CGET, 2015

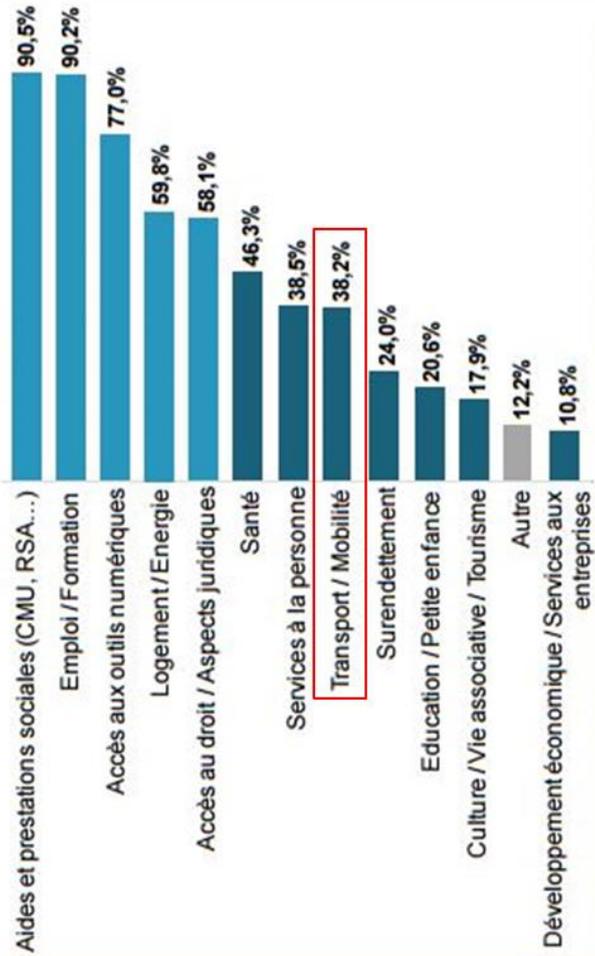
- ✓ 55% sont aussi des Espaces Publics Numériques, mais pas seulement...

### Votre Maison de services au public remplit-elle d'autres fonctions ?

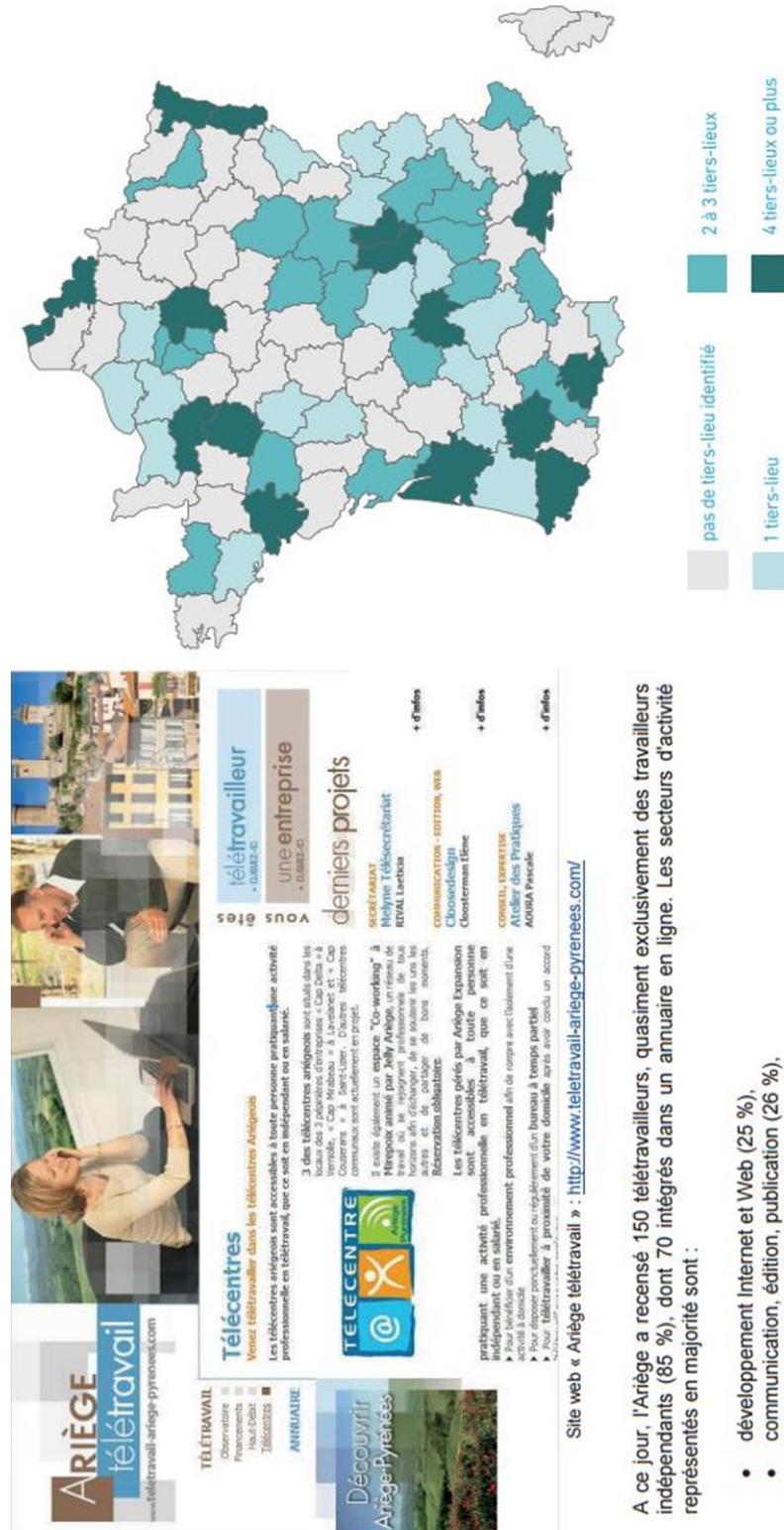


- ✓ Les demandes d'aides et de prestations sociales (CMU, RSA...), l'emploi et la formation sont les principales raisons de la venue des publics, mais pas seulement...

### Quelles sont les principales raisons de leurs venues ? (Plusieurs réponses possibles)



## 8.17 Annexe 13 | Exemple de réseau de tiers-lieux (Ariège Télétravail)



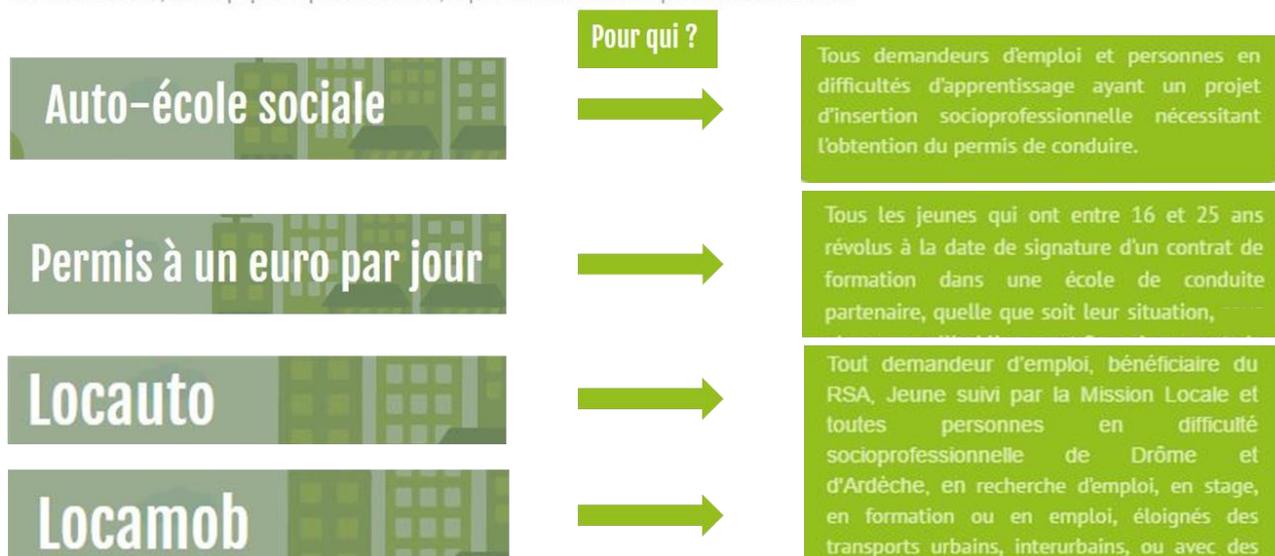
Source : Ariège Expansion, 2016

## 8.18 Annexe 14 | Exemple d'un dispositif d'aide à la mobilité (Mobilité 07-26)

MOBILITE 07-26 est une association de type Loi 1901 créée en 2000 par les acteurs de l'insertion de l'Ardèche. Leur constat était que les personnes qu'ils accompagnaient avaient des difficultés pour se rendre à leur emploi, formation, stage ou encore pour rechercher un emploi.



La première action créée a été la mise à disposition de mobylettes grâce à un réseau départementale de huit antennes. Ce réseau s'est développé peu à peu en Ardèche puis en Drôme. Par la suite, afin de développer des actions complémentaires et facilitant la mobilité des personnes en difficulté de l'Ardèche et de la Drôme, l'association a ouvert 4 auto-écoles associatives en Sud Ardèche et Sud Drôme, développé la mise à disposition de voitures, mis en place des ateliers mobilité, des diagnostics mobilité et conduite. L'Agence de mobilité d'Ardèche, un temps portée par l'association, dépend maintenant du Département de l'Ardèche.



Source : Mobilité 07-26, 2016